

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION  
ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION**

*Bissau, le 26 septembre 2024*

---

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu le 26 septembre 2024 sa troisième session ordinaire au titre de l'année 2024, dans les locaux de l'Agence Principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Bissau, en République de Guinée-Bissau, sous la présidence de Monsieur Adama COULIBALY, Ministre des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire, son Président en exercice.

Ont également pris part à la rencontre, Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Badanam PATOKI, Président de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UJMOA).

Au terme des échanges, les conclusions et recommandations ci-après ont été approuvées par le Conseil des Ministres :

**Au titre de la Commission de l'UEMOA**

Le Conseil des Ministres a examiné et adopté trois textes communautaires dans les domaines de la biodiversité, de la santé publique vétérinaire et de l'énergie.

Le Conseil a examiné et adopté la Directive portant sur la gestion des zones humides urbaines et périurbaines et sur l'approche écosystémique de la santé dans les zones humides. Cette Directive a pour objectif de déterminer les règles applicables aux Etats membres de l'UEMOA en la matière, d'harmoniser les stratégies nationales et de les aligner sur les orientations de la Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement au sein de l'UEMOA.

De même, les Ministres ont examiné et adopté le Règlement établissant les règles relatives à l'application des mesures sanitaires du domaine vétérinaire dans l'UEMOA. Ce Règlement a pour objectif de protéger les consommateurs contre les dangers d'origine alimentaire et de faciliter les échanges intracommunautaires et internationaux des denrées alimentaires animales et d'origine animale.

Le Conseil a également adopté la Directive portant mise en place et gestion du Système d'Information Energétique dans l'espace UEMOA (SIE-UEMOA). Cette Directive vise à doter les Etats membres de l'UEMOA d'un cadre juridique harmonisé et approprié ainsi qu'à définir les règles et procédures de gestion à l'échelle nationale et régionale du SIE-UEMOA. Le SIE-UEMOA est un outil de référence d'aide à la décision à l'usage notamment, des décideurs politiques, des partenaires techniques et financiers, des porteurs de projets et des universitaires.

**Au titre de la BCEAO**

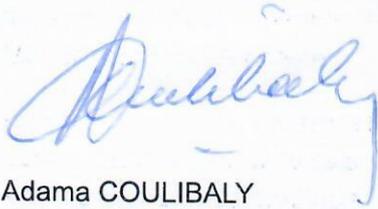
Les Ministres ont échangé sur la situation économique, monétaire et financière récente de l'Union.

Ils ont également approuvé le nouvel ordre de passage pour la désignation des représentants des Etats au sein du Conseil d'Administration du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'Union Monétaire Ouest Africaine.

A la fin du Conseil, les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Bissau, expriment au Gouvernement ainsi qu'au peuple bissau-guinéen, leur sincère et profonde gratitude.

Fait à Bissau, le 26 septembre 2024

Le Président du Conseil des Ministres



Adama COULIBALY